

M. ANDRÉ-PHILIPPE DRAPEAU PICARD

Citoyen

925 **LA PRÉSIDENTE :**

J'inviterais tranquillement pas vite monsieur André-Philippe Drapeau Picard à se présenter. Bonsoir monsieur Picard, ou monsieur Drapeau Picard. Vous ne nous avez pas envoyé de mémoire écrit, mais vous avez une présentation orale avec, je suppose, support médiatique, c'est ça?

930

M. ANDRÉ-PHILIPPE DRAPEAU PICARD :

Oui.

935 **LA PRÉSIDENTE :**

Bien, on va commencer. Alors je rappelle les petites consignes : vous avez 10 minutes de présentation. Au bout de huit minutes, je vais vous avertir qu'il reste deux minutes, et ensuite il y aura un échange de 10 minutes avec les commissaires. D'accord? C'est à vous, monsieur Picard.

940

M. ANDRÉ-PHILIPPE DRAPEAU PICARD :

O.K., merci. Commissaires, bonsoir. Je suis ici en tant que citoyen, mais aussi en tant que biologiste. Puis ça va comme suit. Ah non, ça fonctionnait à l'instant. O.K., là, ça y va. C'est bon.

945

En conservation, les villes sont de plus en plus vues comme des sanctuaires pour la biodiversité. Donc, même si ce sont des milieux qui sont assez perturbés et fragmentés, il y a quand même une diversité souvent impressionnante d'espèces qui y vivent. Cette biodiversité-là a longtemps été regardée de haut, voire négligée, mais c'est un changement de paradigme qu'on est en train de voir en conservation à cet égard.

950

955 Puis on a la chance d'avoir une administration à Montréal qui est sensible à ces enjeux-là, puis qui s'est dotée d'outils, dans les dernières années, pour protéger la biodiversité qu'il reste, puis favoriser la biodiversité dans les nouveaux aménagements qu'on en fait. Je vous présente deux outils ici : le plan stratégique Montréal 2030, puis le plan de protection des pollinisateurs de la Ville de Montréal.

960 Donc voilà, il reste un peu de biodiversité, puis on peut faire en sorte que... aider pour qu'il y en ait un petit peu plus, donc protéger ce qui reste puis aménager pour qu'il y en ait plus. Puis justement, dans les outils de la Ville, il y a la grille d'analyse à travers laquelle il faut passer les projets, puis pour le projet qui nous intéresse ce soir, le promoteur prétend que son projet contribue à la priorité du plan stratégique numéro 2, c'est-à-dire « enraceriner la nature en ville en mettant la biodiversité, les espaces verts ainsi que la gestion, les développements du patrimoine naturel, riverain et aquatique au cœur de la prise de décisions ». Puis moi, je ne suis pas convaincu par le projet qui a été déposé que le projet contribue à ça. Par contre, il pourrait y avoir des bonifications qui font que le projet y contribue davantage.

970 Donc, la biodiversité. Qu'est-ce qu'il y a comme biodiversité autour du site du développement? Il y a entre autres le parc du Boisé-Jean-Milot, qui est le l'espace vert le plus proche, qui est vraiment juste à côté. En fait, il y a une entrée qui est adjacente au site du projet. Donc, c'est ce qu'il y a dans l'encerclé bleu ici. Puis qu'est-ce qu'on retrouve dans ce parc-là? Bien, il y a plein de choses.

975 Je ne sais pas si vous connaissez iNaturalist? C'est un outil pour partager des observations de biodiversité, que ce soit des plantes, des champignons, des insectes, etc. N'importe qui peut partager des observations là-dessus. Je vous encourage à l'utiliser, d'ailleurs. Puis on voit que le parc du Boisé-Jean-Milot, il est plein d'observations. À ce jour, ou, en tout cas, en date d'il y a quelques jours, quand j'ai pris cette capture d'écran là, il y avait au-dessus de 1 000 observations de faites, ce qui représentait 550 espèces. Puis si on regarde autour du parc du Boisé, il n'y a pas 980 d'observations qui ont été faites là.

985 Donc, c'est qui ces 550 espèces-là? Bien, là-dedans, il y a près d'une centaine d'espèces d'oiseaux qui ont été documentées, puis qui font partie des observations dans iNaturalist aussi, mais il y a aussi un audit écologique qui a été fait au parc du Boisé pour documenter ces espèces d'oiseaux là. Les oiseaux, ils font face à différents enjeux en milieu urbain. Puis, justement, dans le dernier numéro de QuébecOiseaux, il était question du contexte urbain pour la conservation des oiseaux. QuébecOiseaux, dont les bureaux ne sont pas très loin du site du développement, d'ailleurs.

990 Donc, les trois principaux facteurs du déclin des oiseaux en ville, c'est les chats, les collisions avec les fenêtres, puis la pollution lumineuse. Les chats, on en reparlera une autre fois. Mais il y a beaucoup de vitres de verre sur les édifices, principalement les tours A et B du projet qui nous est présenté. Ce qu'on ne voudrait pas, c'est que la centaine d'oiseaux qui fréquentent le parc du Boisé-Jean-Milot aille se frapper dans les fenêtres des édifices à côté. Il y a des mesures qui
995 peuvent être prises pour minimiser les risques d'impact, ceci dit.

 Ensuite, la pollution lumineuse. Dans les dernières années, il y a la gang du planétarium de Montréal qui a fait une étude sur la pollution lumineuse à Montréal, puis qui a formulé des recommandations. L'une d'entre elles, c'est de préconiser un éclairage aux DEL, mais à moins de
1000 3000 kelvins, donc un éclairage écologique, ce qui est avantageux à plusieurs égards, notamment pour minimiser la perturbation sur les espèces qui vivent dans ces habitats-là, comme celui du parc du Boisé-Jean-Milot, puis celles qui vont peut-être coloniser les espaces verts sur le site du projet.

1005 Donc, évidemment, quand on parle de pollution lumineuse, on parle... Ça a un impact sur les oiseaux, mais pas que. On pense aux insectes nocturnes. On a fait plusieurs soirées d'observation d'insectes nocturnes dans le parc du Boisé-Jean-Milot, puis on a documenté au-dessus de 200 espèces à ce jour. Là-dedans, il y a des papillons de nuit, bien sûr, mais il y a plein d'autres choses aussi. Puis, encore là, ces espèces-là, s'il y a une sorte de pollution lumineuse importante à côté, ça pourrait nuire à leur reproduction, puis à leur conservation, ultimement. À
1010 garder en tête.

1015 Qu'est-ce qu'on a d'autre, aussi, en termes d'insectes? Il y a des abeilles. Il y en a 50 espèces différentes qui ont été documentées là grâce à des gens qui ont partagé leurs observations sur iNaturalist, mais aussi dans le cadre d'un inventaire qui a été fait par une étudiante chercheuse à l'Université de Montréal.

1020 Ces abeilles-là, de quoi elles ont besoin? Elles ont besoin de sites pour la nidification, bien sûr, donc du bois mort, du sol meuble, mais aussi de la nourriture, c'est-à-dire des fleurs qui produisent du nectar et du pollen. Donc il y en a au parc, il y en a dans le parc, puis il risque d'en avoir dans les espaces qui vont être aménagés.

1025 D'ailleurs, dans la description du projet, il y a un choix de végétaux qui est proposé. Ce que je n'aime pas avec cette sélection de végétaux là, c'est que ça semble surtout basé sur l'aspect esthétique des plantes. Donc ce sont de belles plantes, j'en conviens, mais qui n'ont pas nécessairement d'intérêt écologique, notamment pour les pollinisateurs. Puis il y a très peu d'espèces qui sont indigènes, donc qu'on retrouve naturellement au Québec. Donc, ça, c'est pour les plantes à fleurs.

1030 Du côté des arbres qui sont proposés, il y a très peu de conifères. Les conifères, c'est important, entre autres pour les oiseaux, ça leur donne du refuge pendant les tempêtes, en hiver également. Il y a peu d'arbustes aussi, donc il n'y a pas de strate arbustive qui peut fournir un habitat intéressant pour plein d'espèces, notamment les oiseaux aussi, pour se réfugier, se protéger des chats, puis les insectes pour nicher puis se s'alimenter.

1035 En conclusion, moi j'ai noté des lacunes importantes relativement au projet par rapport à la biodiversité, puis par rapport à l'arrimage de ce projet-là dans la matrice qui l'entoure. La matrice d'espaces verts, c'est-à-dire le parc du Boisé-Jean-Milot. Puis ça, ça rejoint une des conclusions de l'avis du comité Jacques-Viger, qui déplore l'absence d'une réflexion d'ensemble sur l'aménagement de l'îlot urbain auquel le site appartient, puis qui note la proximité et l'importance du parc du Boisé-Jean-Milot à cet égard.

1040

1045 Puis je termine en récapitulant. Moi, j'aimerais voir, dans le projet, plus de détails sur l'éclairage qui va être utilisé pour éclairer le site. Puis aussi, j'aimerais ça que le choix de végétaux reflète davantage les priorités qu'on a en conservation en ce moment, c'est-à-dire prioriser des espèces indigènes, nectarifères, pour les pollinisateurs.

1050 Il y a des ressources en ligne qui permettent de s'inspirer, notamment la sélection de plantes sur le site d'Espace pour la vie, donc l'Insectarium et le Jardin botanique travaillent fort pour donner aux citoyens et aux promoteurs des outils pour améliorer leurs pratiques.

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1055 Merci beaucoup, monsieur Drapeau Picard. Je pense que c'est madame Serge...

LA COMMISSAIRE SERGE :

1060 Si j'ai bien compris, le boisé est assez riche en biodiversité. Si le projet est construit comme tel, est-ce que l'impact serait de réduire la biodiversité de ce boisé qui est à côté? J'imagine que c'est un continuum, alors on pourrait augmenter, si j'ai bien compris. Mais est-ce qu'on pourrait aussi réduire ce qui existe déjà?

M. ANDRÉ-PHILIPPE DRAPEAU PICARD :

1065 Oui, bien, je vois deux choses avec ce projet-là. D'abord, il y a des sources de perturbation qui vont être nouvelles, comme la pollution lumineuse. Ça, ça pourrait nuire à ce qui est dans le parc du Boisé-Jean-Milot. Mais il y a aussi des opportunités de favoriser la biodiversité en ayant des... en créant des micro-habitats intéressants pour les insectes, notamment, avec des plantes nectarifères et indigènes.

1070

1075 En ce moment, à cet endroit, on s'entend, c'est un stationnement, donc c'est difficile de faire pire. Moi, je vois une belle opportunité pour étendre, on pourrait dire, l'habitat des espèces qui sont déjà là au parc du Boisé-Jean-Milot, je veux dire... Étant donné la proximité, s'il y a de la nourriture là, ils vont la trouver, puis ils vont s'en servir.

1080 Donc oui, je vois une opportunité d'étendre cet habitat-là, mais je vois aussi un risque d'y nuire, notamment avec la pollution lumineuse. Donc ce sont ces deux aspects-là que je voulais présenter ici.

LA COMMISSAIRE SERGE :

O.K., merci.

1085 **LA COMMISSAIRE CASARA :**

Est-ce que vous avez des exemples à Montréal d'ensembles immobiliers ou commerciaux où il y a, justement, des éclairages du type dont vous parlez?

1090 **M. ANDRÉ-PHILIPPE DRAPEAU PICARD :**

Oui. L'éclairage artificiel, ce n'est pas mon expertise, puis je n'ai pas d'exemple à vous donner. Je retournerais voir dans le rapport de l'équipe de l'Insectarium... pas de l'Insectarium, du Planétarium, c'est-à-dire. Peut-être qu'eux autres, ils en ont.

1095 Par contre, il y a des exemples que je connais d'immeubles ou de terrains avec des immeubles importants qui ont aménagé des habitats pour les pollinisateurs, qui travaillent avec différents groupes qui font de l'aménagement spécifiquement à cet effet-là, dans ce but-là, je pense à la coopérative Polliflora, par exemple, qui travaille fort là-dessus. Puis en termes d'exemple, il y a plusieurs campus universitaires à Montréal qui ont fait affaire avec eux.

1100

1105 Puis il y a des campus... Bon, il y en a qui sont plus verts que d'autres, là, mais il y a le campus de l'ÉTS, par exemple, qui est en plein centre-ville, qui a fait de beaux aménagements pour les pollinisateurs. Il y a des suivis qui ont été faits l'été dernier dans ces endroits-là, qui ont montré que quand on aménage quelque chose pour eux autres, bien, ils viennent.

1110 C'est comme le film, je ne sais pas si vous avez vu, Field of Dreams. En écologie, c'est l'hypothèse Field of Dreams. Dans ce film-là, ils construisent un environnement, un terrain de baseball, en espérant qu'il y ait une équipe qui vienne. Pendant tout le film, là, il y a un fantôme qui dit : « *Build it and they will come* ». En écologie, c'est vrai pour certaines espèces, pas toutes, mais dans le cas des pollinisateurs, c'est le fun, ils ont des ailes, ils peuvent voler, donc ils peuvent aller se servir puis coloniser des espaces qu'on aménage pour eux.

1115 **LA COMMISSAIRE CASARA :**

Dans le projet qui est présenté, il y a une dérogation qui est demandée, justement, pour faire des aménagements, des toits verts, des aménagements sur le toit du basilaire où il y a des plantations, si je ne m'abuse. J'ai même vu le mot potager, je crois, à un moment donné. Il y a le petit parc à côté du bâtiment C. Donc, vous pensez qu'on peut exploiter ces zones-là?

1120

M. ANDRÉ-PHILIPPE DRAPEAU PICARD :

1125 Oui, oui, puis ça ne se fait pas au détriment des activités qu'il pourrait y avoir, c'est-à-dire avoir des espaces verts pour que les jeunes jouent, par exemple, ou qu'on puisse pique-niquer. Je suis d'accord que c'est important d'avoir ça, mais il y a des portions qui pourraient rester un petit peu plus sauvages pour que puissent cohabiter ces usages-là par les humains, puis la protection de la biodiversité.

1130 **LA COMMISSAIRE CASARA :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1135 Monsieur Drapeau Picard, merci beaucoup. On a pris oralement en note votre démonstration, mais on aura aussi votre PowerPoint pour nous rappeler ces choses-là.

1140 Alors, je vous remercie beaucoup. Je vous souhaite un bon retour à la maison à vous aussi. Et là, on doit prendre un petit arrêt technique. Là, je l'ai bien dit? Alors, arrêt technique de quelques minutes et on vous revient. Merci.

M. JEAN-JACQUES LINCOURT

Comité de surveillance Louis-Riel

1145

LA PRÉSIDENTE :

1150 Merci. Alors, nous sommes de retour avec monsieur Jean-Jacques Lincourt – bonsoir, monsieur Lincourt – qui représente le Comité de surveillance Louis-Riel. Je rappelle les consignes : vous avez 10 minutes de présentation, et il y aura un 10 minutes d'échange avec les commissaires.

1155 Vous n'avez pas fourni à l'avance un document écrit. Est-ce que vous avez un PowerPoint avec vous?

M. JEAN-JACQUES LINCOURT :

Oui.

1160 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est ce que je vois à l'écran?